

### Modalités d'inscriptions des séjours d'été 2024

- Inscriptions à partir du Lundi 21 Mai , jusqu'au 18 Juin pour les Dolaysiens et enfants de Théhillac.
- Les séjours sont ouverts à tous les enfants du CP au CM2 et 6ème à 3<sup>ème</sup> et 14 ans et plus pour les ados.
- L'inscription se fait sur dossier à retirer au service animation ou en téléchargement sur le site internet ou portail famille.
- Une commission d'attribution, constituée d'élus et de la responsable Enfance Jeunesse, étudiera les dossiers afin de constituer les groupes d'enfants et de jeunes.

### S'il y a plus de demandes que de places disponibles, la commission sélectionnera les dossiers en fonction de plusieurs critères et donnera priorité aux enfants :

- Enfants habitant Saint-Dolay ou Théhillac
- Enfants fréquentant régulièrement l'accueil de loisirs
- Enfants n'ayant jamais participé à un camp
- Enfants ayant eu un refus à une inscription à un camp (été 2023)

Les inscriptions pour les enfants des communes extérieures (hors Théhillac) seront acceptées dans la limite des places disponibles à partir du 10 Juin.

**Les dossiers d'inscriptions sont à remettre au service animation ou dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'accueil de loisirs à partir du 21 Mai jusqu'au 18 Juin 17h00 ( date butoire)**

**Tout dossier incomplet ou rendu hors délai sera refusé.**

Contact Service Enfance/ Jeunesse

6, rue des écoliers

56130 SAINT DOLAY

02.99.90.27.16. Ou 06.72.77.68.55

*Mail: [centredeloisirs@saintodolay.fr](mailto:centredeloisirs@saintodolay.fr)*

[www.saintdolay.fr](http://www.saintdolay.fr)